

ECN 204	Introduction à la microéconomie	B.SC.
numéro du cours	titre du cours	programme

**Professeur responsable du cours : Mircea Trandafir**

courriel : [Mircea.Trandafir@USherbrooke.ca](mailto:Mircea.Trandafir@USherbrooke.ca)

**Coordonnée de l'enseignante : Fanny Moffette**

courriel : [Fanny.Moffette@USherbrooke.ca](mailto:Fanny.Moffette@USherbrooke.ca)

local : K1-4033

**1. OBJECTIFS**

L'objectif de ce cours est de familiariser l'étudiante ou l'étudiant avec les principaux concepts théoriques de la microéconomie afin de lui permettre de mieux comprendre l'environnement économique dans lequel il ou elle évolue. Dans la mesure du possible, les concepts seront utilisés pour expliquer certains problèmes d'actualité ou de la vie quotidienne et ainsi développer la capacité d'analyse et favoriser l'intégration du cadre d'analyse microéconomique dans un tout cohérent. L'étudiante ou l'étudiant devrait terminer le cours avec un solide bagage des concepts fondamentaux de l'analyse microéconomique, lui permettant d'apprécier la richesse et les limites de cette science tout en la ou le préparant adéquatement aux cours suivants où plusieurs des mêmes concepts seront repris, enrichis et approfondis.

**2. FORMULES  
PÉDAGOGIQUES**

- Cours magistraux et discussions en classe
- Travaux pratiques notés

**3. COURS  
PRÉALABLES**

Aucun.

<b>4. CONTENU</b>
-------------------

Nombre de séances de cours : 13 (excluant les examens)

Durée de chaque séance : 3 heures

**1. Introduction (chap. 1 et 2)**

- 1.1. Qu'est-ce que la microéconomie?
- 1.2. Le problème économique

**2. Le fonctionnement des marchés (chap. 3 à 7)**

- 2.1. L'offre et la demande
- 2.2. L'élasticité
- 2.3. L'efficacité et l'équité
- 2.4. L'intervention du gouvernement dans les marchés
- 2.5. Les marchés globaux en action

**3. Les choix des ménages (chap. 8 et 9)**

- 3.1. Possibilités, préférences et choix
- 3.2. Les préférences pour le temps et le hasard

**4. Les entreprises et les marchés (chap. 10 à 15)**

- 4.1. L'organisation de la production
- 4.2. La production et les coûts
- 4.3. La concurrence parfaite
- 4.4. Le monopole
- 4.5. La concurrence monopolistique
- 4.6. L'oligopole

**5. Les lacunes du marché et les choix publics (chap. 16 et 17)**

- 5.1. Les effets externes
- 5.2. Les biens publics et les ressources communes

**6. Les marchés des facteurs de production (chap. 18 et 19)**

- 6.1. L'offre et la demande sur les marchés des facteurs de production
- 6.2. L'inégalité économique

## 5. ÉVALUATION

Travaux pratiques (2)	20 %
Examen intra	30 %
Examen final (porte sur la totalité de la matière)	50 %
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>

### Qualité du français

Conformément à la politique relative à la qualité de l'expression française écrite adoptée par la Faculté d'administration, chaque étudiant sera évalué quant à la qualité de son français écrit.

### Remarques concernant les tests et les examens

Les dates des examens intra et final seront communiquées par la Direction du programme de baccalauréat.

Aucune documentation ne sera permise lors des tests et examens.

## 6. BIBLIOGRAPHIE

### Ouvrage de base obligatoire

M. Parkin, R. Bade, P. Gonzalez, *Introduction à la microéconomie moderne (2010)*, Éditions du Renouveau pédagogique. ISBN : 9782761333054

### Pour approfondir

Joseph E. Stiglitz et Carl E. Walsh : *Principes d'économie moderne*

Roger Guesnerie : *L'économie de marché*

Bernard Salanié : *L'économie sans tabou*

Pierre Cahuc : *La nouvelle microéconomie*

Robert H. Frank : *The economist naturalist : in search of explanations for everyday enigmas*

Tyler Cowen : *Discover your inner economist*

## 7. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Droits, responsabilités et services aux étudiants :

<http://www.usherbrooke.ca/etudiants/etudes/reglement-des-etudes/>

<http://www.usherbrooke.ca/adm/intranet/service-informatique/>

<http://www.usherbrooke.ca/adm/intranet/general/documents-officiels/>

---

## L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille !

---

### Extrait du Règlement des études

#### 8.1.2 Relativement aux activités pédagogiques

L'expression délit désigne d'abord tout acte ou toute manœuvre visant à tromper quant au rendement scolaire ou quant à la réussite d'une exigence relative à une activité pédagogique.

Sans restreindre la portée générale de ce qui précède, est considéré comme un délit :

- a) **la substitution de personnes ou l'usurpation d'identité lors d'une activité évaluée ou obligatoire;**
- b) le plagiat, soit le fait, dans une activité évaluée, de faire passer indûment pour siens des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui;
- c) l'obtention par vol ou par toute autre manœuvre frauduleuse de document ou de matériel, **la possession ou l'utilisation de tout matériel non autorisé avant ou pendant un examen ou un travail faisant l'objet d'une évaluation;**
- d) **le fait de fournir ou d'obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour un examen ou un travail faisant l'objet d'une évaluation;**
- e) le fait de soumettre, sans autorisation préalable, une même production comme travail à une deuxième activité pédagogique;
- f) **la falsification d'un document aux fins d'obtenir une évaluation supérieure dans une activité ou pour l'admission à un programme.**

### Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document sans le mettre entre guillemets et/ou sans en mentionner la source
- Reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire
- Utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources
- Résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source
- Traduire en partie ou en totalité un texte sans en mentionner la source et/ou sans le mettre entre guillemets
- Utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord)
- Acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien
- Utiliser le même travail pour deux activités différentes (autoplégat)

---

## **Autrement dit : mentionnez vos sources.**

---